### **ORGANISATION**

## ( DUREE

La durée de formation est de 3 ans, équivalent à 4200 heures :

- 2100 H en formation théorique
- 2100 H en formation clinique



#### **MODALITÉSDE FORMATION**

- A l'Institut de Formation de Nevers 15, rue du Donjon 58000 NEVERS
- · Cours en présentiel et en distanciel



#### **ACCESSIBILITE**

L'institut étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Pour plus de renseignements, nous vous conseillons de prendre contact avec le référent handicap des instituts à l'adresse suivante:

chan.ifsi.sec@ght58.fr

# PRÉSENTATION D'ÉQUIPE

Directrice: Sophie NOURRY

#### Coordonnateurs pédagogiques :

Danièle AUGENDRE & Nathalie PINAUD

#### Formateurs-trices:

Géraldine ANCHUELO - Nadine ARROM Thierry BARBET - Didier CAVOY Florence COUDERC - Arnaud DEYRE Martine DUCROIZET - Isabelle FAUCHER David HUARD - Alice LAPORTE Laurent LINARES - Cristina RAGUENEAU Brigitte THIERIOT - David RENAUD -Marie Christine KARPATI Les infirmiers dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Ils contribuent à l'éducation à la santé, à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

Ils interviennent dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, dans les structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration.

Cette formation répond à la certification RNCP n°8940 et l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier

## **TARIFS**

Coût de la formation :

• Frais d'inscription : 170 € par an

• Montant de la CVEC : 100 € par an

• Frais de formation :  $7865 \in par$  an

Des prises en charge financières sont possibles selon votre situation.

Nous vous invitons à vous renseigner auprès des organismes suivants :

- Organismes de fonds de formation (OPCO, CPF, Transition Pro ...)
- France Travail
- Votre employeur

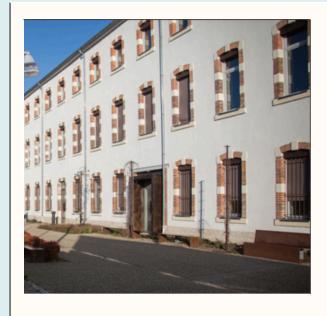
imprimé par nos soins

REGION BOURGOGNE FRANCHE

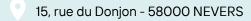




## LE DIPLÔME D'ÉTAT EN SOINS INFIRMIERS



# Institut de Formation en Soins Infirmiers de Nevers



03.86.71.84.20

chan.ifsi.sec@ght58.fr

Pour plus de renseignements, consultez notre site internet : www.ifsi-nevers.fr



# ACCÈS À LA FORMATION

- Par la plateforme PARCOURSUP:
  Concerne les élèves en continuité de parcours
- Par la formation professionnelle continue (Justifier d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale): Les candidats doivent s'inscrire aux épreuves de sélection d'entrée en formation.

# PRÉ REQUIS

#### • Via Parcoursup:

- Avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'entrée en formation
- Etre titulaire du baccalauréat ou d'une équivalence

#### • Via les épreuves de sélection :

- Avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'entrée en formation
- Justifier d'une cotisation à un régime de protection sociale de 3 ans à temps plein à la date de l'inscription aux épreuves

#### • D'une manière générale :

- Fournir un certificat médical établi par un médecin agréé attestant que l'élève ne présente pas de contreindication physique et psychologique à l'exercice de la profession
- Etre à jour des vaccinations obligatoires

# DÉROULÉ DE LA FORMATION

#### • La formation théorique :

2100 H de formation sous la forme de :

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Travaux pratiques

#### • La formation clinique:

2100 H de formation répartis sur 4 typologies de stage :

- Soins de courte durée
- Soins en santé mentale
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

#### • Les moyens pédagogiques :

- Plateforme pédagogique
- · Simulation en santé
- Suivi pédagogique individualisé
- Tutorat de stage
- Analyse de pratique
- Chambres des erreurs
- ...

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

#### • Formation théorique :

Elles peuvent être individuelles ou en groupe, sur table ou sous forme de travaux à rendre, orales, écrites ou pratiques.

#### • Formation clinique:

Evaluation des compétences en milieu professionnel

## LES 10 COMPÉTENCES

- **1-** Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- **2-** Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- **3-** Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- **4-** Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- 5- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- **6-** Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- **7-** Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- **8-**Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- **9-** Organiser et coordonner des interventions soignantes
- **10-** Informer et former des professionnels et des personnes en formation

### CERTIFICATION

- Obtention de l'AFGSU niveau II
- Validation du Service Sanitaire des étudiants en santé
- Obtention de 180 ECTS permettant l'attribution du grade licence
- Obtention du diplôme d'Etat d'Infirmier par validation de l'ensemble des 10 compétences en formation théorique et clinique